



Réunion du 27 Avril 2010 à Nice au MIN

Le président Michel VASSALLO ouvre la séance en souhaitant à tous la bienvenue. Cette réunion supplémentaire, réservée aux membres du comité directeur, est programmée pour définir des dispositions sur le suivi financier du CDAM.

Appel des membres :

Présents : Madame DEWARLINCOURT
Messieurs BERNIER, BOURGUIGNON, MUZZIN, N.IONNIKOFF,
PERRET, TOUSSAINT, VASSALLO, LONGETTI,
SAVELLI, ESPIEU, BLAIVE, O. IONNIKOFF, CUSSY

Excusés : Madame ANGLADA

Absents : Monsieur CORNIGLION

Clubs représentés :

ASPTT/SC **GRASSE - NICE** CPC - LA SEMEUSE **NICE - LE CANNET CA - ES
VILLENEUVE-LOUBET - STELLA SPORT MENTON - MOUANS-SARTOUX -
VENCE**

Ordre du jour :

- Situation Financière
- Etat des modifications liées à la situation financière

◆ ◆ ◆

Michel TOUSSAINT assure le secrétariat de séance.

Approbation du CR du 1^{er} Avril 2010 :

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité.

◆ ◆ ◆

Situation financière :

Intervention du Président du CDAM :

Michel VASSALLO dresse l'historique sur le sujet de la situation financière du CDAM :

- En septembre 2009, une première alerte : deux chèques de petit montant sont rejetés par la banque. Après couvertures ceux-ci sont représentés.
- Il demande un accès au suivi des relevés bancaires par internet.
- Lors des différentes réunions du Comité, il est constaté qu'aucune situation financière n'est à disposition des membres du CD et de la commission financière.

Comité Départemental des Alpes Maritimes de Tennis de Table

Siège social : 385 chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE

Tél : 04.93.77.17.39

E-mail : cdamtt@cdamtt.com – Site internet : <http://www.cdamtt.com>

- Une réunion de bureau est organisée le 6 avril en présence du Président de la commission financière pour décider de la suite à donner à cette situation qui perdure.

Intervention du Président de la Commission des finances :

Oleg IONNIKOFF explicite le rapport d'activité de la commission qu'il préside. Du fait de l'absence de présentation claire des comptes financiers et de leurs états, nous avons fixé des priorités :

- demande de subventions (CG et CNDS)
- comptes des championnats de France CORPO
- récupération d'éléments comptables sur la situation actuelle

La commission a soutenu le bureau dans ses démarches et demande au CD de prendre des dispositions.

Enfin, elle demande une réflexion sur la manière d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

Etat des modifications liées à la situation financière :

Des **irrégularités** ont été constatées dans la tenue des comptes du CDAM, c'est pourquoi les démarches suivantes ont été entreprises :

- 1) Demande d'explication au trésorier. Absence de réponse.
- 2) Convocation du trésorier. Le trésorier n'a pas répondu à la convocation.

Le Président du CDAM, propose les dispositions suivantes :

- retirer à Christophe CORNIGLION sa fonction de trésorier
- retirer à Christophe CORNIGLION la présidence des Commissions Jeunes-Technique et Sportive.

Approuvé à l'unanimité

Michel VASSALLO, propose des nominations jusqu'à la prochaine assemblée générale :

Trésorerie : M. VASSALLO, N. IONNIKOFF, F. SAVELLI

Président Commission Sportive : S. MUZZIN

Président Commission Jeunes et Technique : J-R BLAIVE.

Au vote, on note 2 abstentions.

Membres du CDAM :

Christophe CORNIGLION et Joëlle ANGLADA, sont démissionnés pour 3 absences consécutives.

Au vote, on note 1 voix contre.



Point sur les compétitions :

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Les titres départementaux par équipes seront organisés le 30 mai à Nice DUFY.
Les titres de R2 également à Nice DUFY.

Comité Départemental des Alpes Maritimes de Tennis de Table

Siège social : 385 chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE

Tél : 04.93.77.17.39

E-mail : cdamtt@cdamtt.com – Site internet : <http://www.cdamtt.com>

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES POUSSINS-BENJAMINS

La première phase de finales aura lieu le dimanche 16 mai à Nice salle Dufy.

COUPE DES ALPES MARITIMES

Les finales se dérouleront à NICE DUFY le 30 mai.

TOURNOI JEUNES

Le 2^{ème} tournoi jeunes aura lieu à Menton Roquebrune le jeudi 13 mai.

◆ ◆ ◆

Tarifs des mutations :

Le Président propose les nouveaux tarifs des mutations, avec une part départementale de 5 à 10€ suivant les catégories de classement.

Une discussion s'engage et fait apparaître une augmentation déjà conséquente des parts FEDE et LIGUE.

Il est soumis au vote que la part départementale proposée ne soit pas appliquée.

Résultat du vote : 11 pour, 2 contre, 1 abstention.

Donc pas de part départementale pour les mutations du 06.

◆ ◆ ◆

La prochaine réunion est fixée le jeudi 6 mai 2010 à 20h au MIN

◆ ◆ ◆

Le Président lève la séance à 22 H 45

◆ ◆ ◆

Le Président

Le Secrétaire de séance

Michel VASSALO

Michel TOUSSAINT

ANNEXES : 1 - Feuille de présence des membres.